



1028 Préverenges, le 22 octobre 2020

LISTE DES COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 OCTOBRE 2020

Section 1 – M. Delacrétaz

Transports MBC – Nouveau site de Denges mise à l'enquête

Les transports de la Région Morges-Bière-Cossonay (MBC) vont mettre à l'enquête du 28 octobre au 26 novembre 2020 un nouveau dépôt de bus sur les parcelles de la Commune de Denges qui se situent sur la Route de Préverenges (RC79), délimitées au nord par la gare de triage et au sud par la RC79. Dans un souci de transparence, la population des communes de Denges et de Préverenges est invitée à une séance d'information qui aura lieu le mardi 10 novembre à 19h00 à la salle de la Crosette à Denges. En cas de besoin, une deuxième séance d'information est prévue le jeudi 12 novembre. Un flyer permettant à chacun de s'inscrire à cette soirée d'information a été transmis à toute la population à la mi-octobre. Le délai d'inscription est fixé au 30 octobre 2020.

Statistique de la population

La statistique de la population au 30.09.2020 : 5'284 habitants résident à Préverenges et 85 sont en séjour.

Section 2 – M. Zenger

Collège Tribord

Sur demande de parents d'élèves et en collaboration avec des spécialistes de la sécurité, la Municipalité a entrepris la sécurisation des mains-courantes du Collège Tribord, afin de contribuer à limiter le risque de chutes par-dessus le garde-corps dans les cages d'escaliers.

Suite à l'important dégât d'eau ayant eu lieu récemment au collège Tribord, la Municipalité a entrepris des travaux de réparation de la conduite défectueuse et d'assèchement de la chape inondée. Les coûts de ces travaux devraient être pris en charge par l'assurance de l'entreprise responsable des installations sanitaires.

Charte des jardins

La Charte des jardins permet d'inciter les propriétaires à adopter dix bonnes pratiques favorables à la faune et à la flore indigènes. La Municipalité a décidé de promouvoir la charte des jardins en participant à sa diffusion auprès des citoyens de la Commune.

Section 3 – Mme Wüst

Compagnie des Voisins

En prolongement de l'action Prév'entraide qui a été mise en place durant le confinement pour développer les liens intergénérationnels, la Municipalité propose aux habitants de rejoindre la Compagnie des voisins, un projet créé par Pro Senectute. Il s'agit, pour les habitants qui le souhaitent, de placer sur leur boîte aux lettres de petits autocollants indiquant à leurs voisins quelles activités ou aides ils proposent (faire les courses, aller à la déchetterie, se promener, ...). Des kits avec les autocollants peuvent être commandés par simple mail à sipas@preverenges.ch ou par téléphone au 021 811 50 57 pendant les heures d'ouverture des bureaux communaux.

Section 4 – M. Person

Retour sur les ateliers participatifs du 1.10.20 autour du Plan d'Affectation communal.

Suite à la présentation publique du Schéma directeur en juin 2019, qui présentait les secteurs et options à étudier dans le cadre de l'aménagement du territoire de Préverenges, la mise en œuvre du Plan d'Affectation communal a commencé.

La population a donc été invitée à s'exprimer sur les principaux thèmes suivants : Centre du village, Zone villas, Mobilité, et Rives du lac et promenades.

Suite à l'envoi du tout ménage invitant à cette rencontre, 64 personnes se sont inscrites et ont participé à ces ateliers.

Les mandataires, ayant animé les discussions, vont établir une synthèse des débats pour chacun des thèmes traités, ce résumé de la soirée sera mis en ligne sur le site communal. Dans cette attente, nous pouvons déjà nous réjouir des interactions dynamiques à chaque table, ayant permis aux participants de s'exprimer librement sur chacun des thèmes traités.

Section 5 – M. Garraux

PRM-Statuts

Les statuts en vigueur de l'Association Police Région Morges (PRM), créée en 2012, ont été acceptés par le Conseil intercommunal et validés par le Conseil d'Etat en 2012. Jusqu'à ce jour, les communes membres ont eu leur propre Règlement de Police. Depuis 2012, plusieurs demandes ont été faites visant à élaborer un règlement de police commun en laissant certaines prérogatives aux communes et à adapter les statuts et règlements communaux en conséquence. Sur cette base, une réflexion sur une procédure complète de mise à jour des statuts de PRM et des règlements de police communaux a été initiée en 2018 par le CODIR. Les enjeux sont organisationnels, politiques, mais aussi financiers.

En janvier 2020, conformément à la procédure en vigueur, la Municipalité de Préverenges a transmis à PRM ses remarques au sujet du projet de statuts ainsi que celles de la commission nommée par le Bureau du Conseil. Malheureusement, depuis lors, force est de constater que le dossier est resté en suspens car la Ville de Morges a demandé un avis de droit sur la procédure à suivre, ce qui a entraîné l'arrêt du processus engagé en début d'année. Très récemment, Morges a enfin transmis le projet à une commission consultative et la procédure a enfin pu redémarrer. Malgré cela, la décision finale de Morges en la matière ne devrait intervenir que début 2021, si bien que l'adoption des nouveaux statuts sera passablement retardée.

Cimetière

Suite au nettoyage du cimetière, la Municipalité a entrepris la réfection du mur d'enceinte qui était lézardé à de multiples endroits.

Poubelles publiques

En 2018, la Municipalité a mis en place un plan de renouvellement sur 4 ans de toutes les poubelles publiques communales.

En 2020, la Municipalité a entrepris la 3^{ème} étape qui consiste à remplacer les poubelles du Chemin Neuf, du cheminement des enfants depuis le quartier de Pierra-Mur, des Ecopoints et des arrêts de bus.

Décoration de Noël

Dans le but d'améliorer la décoration lumineuse lors des fêtes de fin d'année, la Municipalité a acquis du matériel de décoration supplémentaire pour le bâtiment communal, les alentours de l'Eglise et les entrées des routes du village.

Voirie - Remplacement d'un véhicule

Le véhicule Gator de la Voirie ayant été accidenté en dommage total sans que la responsabilité de la commune soit engagée, la Municipalité a acquis un véhicule identique électrique d'occasion. Ce véhicule est utilisé pour les tournées de nettoyage et pour les travaux de jardinage et de voirie.

Adopté par la Municipalité le 26 octobre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire adjointe :

G. Delacrétaz

M. Ferrari